

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1333/SG/CD (rendue exécutoire par arrêté n° 70-1333/SG/CD du 7 novembre 1970)

n° 70-1333/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
7 novembre 1970

Numéro JO
n° 22 du 25/11/1970

Date du numéro
25 novembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 135/7e L du 27 octobre 1970 de la Commission permanente de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas accordant un délai supplémentaire d'un an, à des concessionnaires, pour réaliser la mise en Valeur de parcelles de terrains domaniaux attribuées en concession provisoire.